Algérie : le salaire des femmes convoité par les pères, frères ou époux

27/03/2017 à 1h50

De plus en plus d'Algériennes travaillent mais leur salaire est source de conflits, des hommes mettant la main sur les émoluments de leur épouse, qui sont souvent contraintes de recourir à la justice. *"C'est un harcèlement financier. Il s'agit d'un phénomène très dangereux qui a été longtemps gardé sous silence*", estime l'avocate Fatma-Zohra Benbraham. Il arrive que la femme active subisse un véritable chantage financier: si elle refuse de laisser son conjoint disposer à sa guise de son salaire, elle est privée de travail et condamnée à rester à la maison ou elle est même répudiée.

Parfois, c'est le père, voir un frère, qui veut contrôler ce revenu. Pour échapper à la mainmise de l'époux sur leur argent, "beaucoup de femmes préfèrent divorcer pour garder leur salaire pour elles et leurs enfants", indique Mme Benbraham.

Face aux abus, le Parlement avait adopté en 2015 une législation permettant aux femmes de préserver leurs ressources financières des convoitises des hommes. Mais certaines femmes dépossédées de leurs revenus estiment que la loi ne les protège pas assez. Cette pratique s'explique principalement par la culture patriarcale de la société algérienne, analyse Nourredine Bekis, professeur en sociologie à l'université d'Alger. "*On a inculqué aux garçons que le pouvoir financier constitue la base pour asseoir la domination masculine*", explique-t-il. Plus soucieuses de préserver leurs foyers dans un pays où le divorce reste mal perçu, bien des

femmes n’ont pas d’autres choix que de se soumettre à ce diktat. […]

L’Orient le Jour

Merci à **Lilib**